**Zeitschrift:** Technique agricole Suisse **Herausgeber:** Technique agricole Suisse

**Band:** 47 (1985)

**Heft:** 10

**Artikel:** Comment éviter les accidents à la ferme?

**Autor:** Burgherr, R.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1085031

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 02.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

- avant le début de la campagne,
- supprimer les traces d'usure, comme les rainures et les arêtes vives (remplacer si nécessaire les parties défectueuses),
- nettoyer l'espace occupé par le noueur après chaque emploi,
- vérifier sur toutes les parties chargées par un ressort si le jeu du ressort est libre. Enlever la substance pressée qui est coincée.

Les dérangement se produisant ne peuvent être rapidement réparés que si les rajustages se font uniquement sur les parties qui sont vraiment en relation avec la faute présente. Celui qui a étudié exactement le processus de nouage en faisent tourner une fois la presse à la main, peut déterminer rapidement les parties de machine responsables d'après l'aspect des nœuds défectueux ou celui des ficelles. Pour plus de sûreté, il faut savoir quel bout de ficelle est maintenu par le porte-ficelle et lequel est amené au noueur par l'aiguille. (Fig. 1) (Trad. G. H.)

# Comment éviter les accidents à la ferme?

R. Burgherr, SPAA Schöftland AG

De nombreuses statistiques d'accidents démontrent que 30-40% des accidents agricoles sont le résultat de chutes et de renversements. Il est donc nécessaire d'examiner l'exploitation agricole afin d'en détecter les sources d'accidents et réparer immédiatement les dégâts. Dans cet article, nous démontrons certaines sources de dangers et vous proposons des solutions possibles.

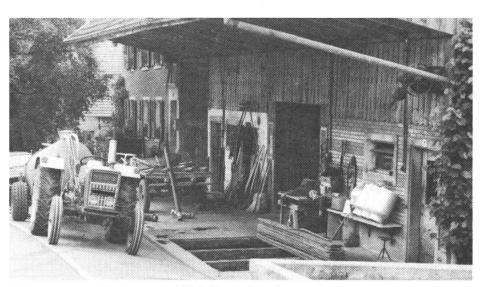
Des investissements chers sont rarement nécessaires si on dispose de bonne volonté et de bon sens. A l'aide de lattes, de clous et d'un scie, on peut améliorer bien des choses. La négligence et une certaine supériorité: «ça n'arrive qu'aux autres» sont de mauvais conseillers. Maintenir l'exploitation à un haut degré d'ordre et de sé-

curité sous-entend une certaine discipline personnelle. Si vous êtes intéressés à connaître certaines mesures pour améliorer la sécurité dans votre ferme, lisez l'aide-mémoire du SPAA «Exigences de sécurité pour les bâtimens ruraux», (publié par extraits dans TA 5/85).

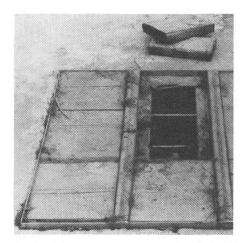
### Accidents: chutes et renversements

La plupart des blessures lors d'accidents à la ferme sont la suite de chutes. 80% sont des chutes sur terrain plat, 20% des chutes en profondeur. Sur le sol plat, on glisse, on trébuche. Les dérapements ont lieu sur des surfaces lisses ou huileuses, la glace, les passages lisses dans





1: Quel manque de responsabilité: Fosse à purin ouverte sans grille et sans gardien!



2: Pour le pompage du purin, il s'agit de maintenir l'ouverture de la lucarne aussi étroite que possible. De simples solutions sont déjà de grande efficacité.

les étables, les taches d'huile et les tapis mouvants. Raisons fréquentes: des chaussures en mauvais état ou peu adéquates. On trébuche sur des trous et des objets proéminents ou en désordre. L'ordre et les réparations immédiates de telles carences éliminent la source la plus importante d'accidents. N'acceptons pas avec fatalité la présence de trous!

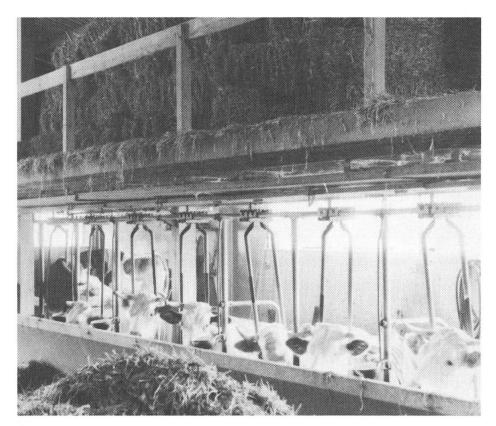
Les chutes en profondeur, bien que plus rares, entraînent néanmoins des suites plus grâves. Les fosses ouvertes et sans protection de sécurité ainsi que les planchers surélevés sont particulièrement dangereux. Voici les pièges:

- les plates-formes ou planchers
- les escaliers et les échelles
- les lucarnes à fourrage et les devaloirs
- les silos et les fosses à purin.

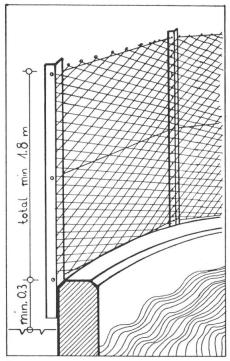
Une enquête sur les causes d'accidents démontre que dans 76% des cas, les dispositifs de sécurité nécessaires étaient absents. 37% des accidents men-

tionnées auraient pu être évités si tous les dispositifs de sécurité avaient été en place. 56% des accidents analysés ont eu lieu sur des échelles et des escaliers, 10% sont des chutes du bord du plancher et 70% des chutes à travers des lucarnes dans le sol.

Depuis 1971 et dans les nouvelles constructions ou les bâtiments transformés, les planchers surélevés doivent être munis d'une balustrade. Dans les entreprises employant du personnel, la nouvelle loi sur l'assurance accident exige que les fosses et les plate-formes soient protégées par une balustrade. Il va de soi qu'il vaut mieux agir partout de cette manière. Il n'est nullement nécessaire d'ériger des barrières coûteuses.

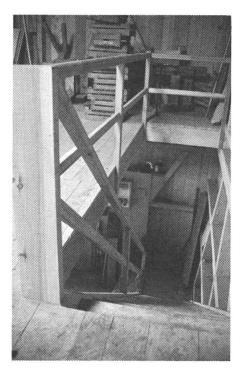


3: A la ferme, les planchers surélevés seront protégés d'une barrière fixe (hauteur 1,0–1,3 m).



4: Protection des fosses à purin:

 La hauteur totale atteindra au moins 1,8 m avec un muret d'au moins 0,3 m). Une grille à large mailles interdit toute traversée aux enfants.



5: Si possible, toutes les montées seront construites sous forme d'escalier. Un escalier comprend au moins une main-courante, mais mieux vaut une balustrade à genouillère et à plinthe pour les pieds.

Les planchers surélevés seront munis de montées stables. Les montées stables sont:

- les échelles fixées
- les escaliers
- les poutres à marche-pied.

Les échelles dérapantes et peu stables ainsi que les barreaux faibles sont la source de nombreux accidents. Les échelles seront fixées, aussi par le haut, soit en les suspendant par des crochets, soit par des visses. La plupart du temps, il faut très peu pour éliminer le risque de chute d'une échelle. Il est avantageux si les échelles sont prolongées d'un côté par un chapeau afin de faciliter le passage de l'échelle au plancher (voir TA 5/85).

Il faut rendre les planchers accessibles par des escaliers munis d'une main-courante. Les personnes âgées, infirmes et celles qui perdent pied s'agripperont à la main-courante. Sans cette protection, la moindre perte d'équilibre déclenche la chute.

Les dévaloirs à foin sont un danger considérable. En Suisse, ceux-ci ne sont que rarement protégés. En considérant qu'un paraplégique coûte aujourd'hui passé 1 million de francs, il est certes moins cher d'installer une protection avec lattes de sécurité. Il existe certaines

constructions où la monture ouvrant le couvercle se transforme automatiquement en rampe de protection dès ouverture totale de la lucarne.

Il est aussi regrettable que dans les bâtiments ruraux, on constate souvent un mauvais éclairage. Le danger de chute augmente donc dans la vicinité de lucarnes ouvertes.

## L'ordre et l'éclairage suffisant protègent efficacement du danger d'accident.

Contrôlez les sources de lumière dans votre grange. On obtient des résultats étonnants avec de petites surfaces de toiture transparentes. (trad. cs)

#### Technique Agricole

#### **Editeur:**

Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA), Dir. Werner Bühler

#### Rédaction

Peter Brügger

#### Adresse:

Case postale 53, 5223 Riniken, Tél. 056 - 41 20 22

#### Régie des annonces:

Annonces Hofmann SA, Case postale 229, 8021 Zurich, Tél. 01 - 207 73 91

#### Imprimerie et expédition: Schill & Cie SA, 6002 Lucerne

Droits de reproduction réservés, sauf autorisation écrite de la rédaction

#### Paraît 15 fois par an Prix de l'abonnement:

Suisse: frs. 28.– par an Gratuit pour les membres ASETA Prix individuel pour l'étranger

Le numéro 11/85 paraîtra le 5 septembre 1985 Dernier jour pour les ordres d'insertion: 19 août 1985

#### Publications de la FAT

Les publications suivantes n'ont pas paru dans les «Rapports FAT» de «Technique Agricole»; elles peuvent être commandées directement auprès de la Bibliothèque de la FAT, 8356 Tänikon TG:

- R. Hilty: Transports à la ferme: Hauteurs de passage et rayons de braquage (Complément à la «Documentation de Technique agricole» No. 241). Rapports FAT No. 259. 5 pages. Fr. 1.30.
- D. Nosal: Le procédé de traite en fonction du système de stabulation et du nombre de vaches. Rapports FAT No. 261. 8 pages. Fr. 1.70.
- A. Schmidlin, R. Jakob et W. Göbel: Essais comparatifs de silostours (Rapport intermédiaire). Rapports FAT No. 266. 8 pages. Fr. 1.70.